

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue, à la bibliothèque de l'École polyvalente Lavigne, 452, avenue Argenteuil, à Lachute, le 21 novembre 2017, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M ^{me} Stéphanie Binet,	commissaire-parent
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M. Robert Fugère,	commissaire
M ^{me} Linda Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M ^{me} Nathalie Guillemette,	commissaire-parent
M ^{me} Danielle Leblanc,	commissaire
M ^{me} Geneviève Patenaude,	commissaire-parent
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Lucie Gagnon a motivé son absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5702/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Éric Filiatrault, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5703/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5704/SSGC)

M^{me} Nathalie Guillemette, commissaire-parent, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Parole aux élèves;
8. Présentation du bilan des cours d'été;
9. Dépôt des états financiers du 30 juin 2017;
PAUSE
10. Recommandation de modification aux Objectifs, principes et critères de répartition des ressources (OPCR) 2017-2018;
11. École alternative d'Argenteuil;
12. Contributions financières exigées des parents;
13. Lettre d'appui au Centre de pédiatrie sociale en communauté de Saint-Jérôme;
14. Rapport des comités du conseil des commissaires;
15. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
16. Questions diverses;
 - 15.1 Code noir;
 - 15.2 École Saint-Julien;
 - 15.3 Comités de sélection;
 - 15.4 Lab-école;
17. Information du comité de parents;
18. Information de la vice-présidence;
19. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
20. Information de la direction générale;
21. Tour de table - partage d'information;
22. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

- M^{me} Maude Marcaurelle - École primaire alternative secteur Argenteuil.

PAROLE AUX ÉLÈVES

PRÉSENTATION DU BILAN DES COURS D'ÉTÉ

Pour information

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DU 30 JUIN 2017 (R-5705/SRF)

CONSIDÉRANT que la directrice générale doit soumettre, conformément à l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique, les états financiers et le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le secrétaire général a donné un avis public sur la date, l'heure et le lieu de la séance;

CONSIDÉRANT que la directrice générale a transmis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) les états financiers annuels de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et le rapport du vérificateur externe à la date d'échéance et dans la forme qu'il détermine;

CONSIDÉRANT l'étude détaillée effectuée par le comité de vérification et lors de la session de travail du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la présentation des états financiers en séance publique;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Martine Renaud, commissaire, d'adopter à titre de dépôt, les états financiers et le rapport du vérificateur externe soumis par la directrice générale et de verser ces derniers en liasse au répertoire de la CSRDN sous la cote **CC2017-2018-01**.

Adopté

RECOMMANDATION DE MODIFICATION AUX OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES (OPCR) 2017-2018 (R-5706/DG)

CONSIDÉRANT l'adoption des Objectifs, principes et critères de répartition des ressources (OPCR) prévoyant une distribution des sommes rendues disponibles au budget suite à la signature de la convention de gestion;

CONSIDÉRANT les conséquences sur les établissements et les services, particulièrement le Service des ressources humaines, d'une distribution tardive des sommes rendues disponibles au budget;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime des membres du Comité de répartition des ressources (CRR) à l'effet de procéder rapidement à la distribution des ressources favorisant leur pleine utilisation au service de la réussite des élèves;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, d'apporter une modification à l'OPCR en permettant une distribution immédiate et tout au long de l'année des ressources financières rendues disponibles lors des exercices de révision budgétaire.

Adopté

ÉCOLE ALTERNATIVE D'ARGENTEUIL (R-5707/DG)

CONSIDÉRANT QUE le conseil des commissaires souhaite, par cette résolution, démontrer sa volonté de soutenir les démarches du comité de travail formé par des parents pour la mise en place d'un programme alternatif au primaire dans le secteur d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT la demande des membres du comité de l'École alternative d'Argenteuil afin de s'adjoindre les deux commissaires qui représentent les circonscriptions d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT la volonté de M^{mes} Manon Villeneuve et Martine Renaud de participer à ce comité de travail;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Geneviève Patenaude, commissaire-parent, d'appuyer la demande du comité de travail et de permettre à M^{mes} Manon Villeneuve et Martine Renaud de participer à ce comité, et ce, dans le respect des règles et des politiques en vigueur.

Adopté

PROPOSITION D'HUIS CLOS (R-5708/SSGC)

M. Martin Reid, commissaire, propose de tenir une séance d'huis clos. Il est 20 h 40.

M^{mes} Guillemette, Patenaude, Taillon et Binet, commissaires-parents, quittent leur siège. Il est 20 h 40.

RETOUR À LA SÉANCE PUBLIQUE (R-5709/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, propose le retour à la séance publique. Il est 20 h 55.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES DES PARENTS (R-5710/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN), tout comme 67 autres commissions scolaires au Québec, est visée par l'action collective sur les contributions financières exigées des parents autorisée par la Cour supérieure le 6 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE les fondements juridiques de l'action collective sur les contributions financières exigées des parents reposent notamment sur la Loi sur l'instruction publique et les règlements applicables pouvant être modifiés uniquement par l'Assemblée nationale ou le gouvernement, sur proposition du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT QUE l'action collective a des implications financières importantes pour la CSRDN et qu'elle pourrait remettre en question la qualité et la diversité des services éducatifs dispensés aux élèves du territoire;

CONSIDÉRANT QUE les conclusions juridiques de l'action collective pourraient mettre en péril certains programmes de l'école publique favorisant la persévérance et la réussite scolaires, questionnant ainsi le financement de l'école publique;

CONSIDÉRANT QUE l'issue de l'action collective pourrait placer la CSRDN dans une situation budgétaire déficitaire, malgré la qualité de la gestion budgétaire en tout temps démontrée par cette dernière;

CONSIDÉRANT la réflexion nécessaire sur les pratiques souhaitées et sur le mode de financement de celles-ci, à laquelle la CSRDN est désireuse de participer activement;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif et urgent que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport s'implique activement à la recherche d'une solution financière et législative dans ce dossier;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

DE DEMANDER au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de s'impliquer activement à la recherche d'une solution financière et législative en lien avec l'action collective présentée à l'encontre de 68 commissions scolaires au Québec, et ce, dans un souci de maintien et de développement de l'école publique.

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux présidents des 67 autres commissions scolaires concernées par l'action collective sur les contributions financières exigées des parents ainsi qu'à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Adopté

M^{mes} Guillemette, Patenaude, Taillon et Binet, commissaires-parents, reprennent leur siège. Il est 21 h.

LETTRE D'APPUI AU CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ DE SAINT-JÉRÔME (R-5711/DG)

CONSIDÉRANT QUE la région de Saint-Jérôme accueillera, en avril 2018, un Centre de pédiatrie sociale qui permettra, en partenariat avec nos établissements, de répondre aux besoins de nos élèves de milieux défavorisés;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) souhaite être partenaire de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la CSRDN agit déjà à titre de partenaire au Centre de pédiatrie sociale communautaire d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT QUE la CSRDN adhère à la mission du Centre de pédiatrie sociale en communauté de Saint-Jérôme qui permettra à chaque enfant de développer son plein potentiel, dans le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Linda Gagnon, commissaire, que le président transmette une lettre d'appui au Centre de pédiatrie sociale en communauté de Saint-Jérôme de la part du conseil des commissaires.

Adopté

RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- M. Éric Filiatrault, commissaire, fait un rapport relativement aux travaux du comité des ressources humaines.
- M^{me} Geneviève Patenaude, commissaire-parent, fait un rapport relativement aux travaux du comité des ressources éducatives.
- M^{me} Geneviève Patenaude, commissaire-parent, fait rapport des travaux du comité *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR).
- M^{me} Martine Renaud, commissaire, fait un rapport relativement aux travaux du comité de vérification.
- M^{me} Annie Taillon, commissaire-parent, fait un rapport relativement aux travaux du comité de gouvernance et d'éthique.

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

- Code noir. Ce point est apporté par M^{me} Martine Renaud.
- École Saint-Julien. Ce point est apporté par M^{me} Manon Villeneuve.
- Comités de sélection. Ce point est apporté par M^{me} Manon Villeneuve.
- Lab-école. Ce point est apporté par M^{me} Danielle Leblanc.

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5712/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 21 h 50.

Adopté

Président

Secrétaire